

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes, en juin 2007, près de 800 citoyens de langue française provenant de toutes les régions du pays, représentant la francophonie dans neuf provinces et trois territoires, ont réaffirmé leur volonté de vivre en français et de prendre en charge leur propre développement. À cette occasion, 33 organismes et institutions œuvrant au développement des communautés ont signé une Déclaration dans laquelle ils s'engagent à travailler ensemble, au cours des dix prochaines années, pour faire de la vision du Sommet une réalité. En septembre 2011, le Forum des leaders maintenant fort de 43 organismes et institutions continue de s'engager à mettre en œuvre le Plan stratégique communautaire. Porte-parole principal des communautés de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada place au centre de ses actions, la vision du Sommet et les objectifs du Plan stratégique communautaire. Le développement économique des communautés francophones et acadiennes fait partie intégrante de la réussite du Plan stratégique. En effet, dans le Chantier Notre développement les communautés s'y donnent comme objectif de pallier au vieillissement de la population et à l'exode rural, de stimuler l'emploi et la croissance économique. Elles veulent le faire en misant sur le dynamisme de leurs réseaux, leur entrepreneuriat privé et collectif et des stratégies novatrices de développement local sur le renforcement du capital humain, l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite de tous, ainsi que la reconnaissance des titres de compétence étrangers. La Feuille de route pour la dualité linguistique, une initiative du gouvernement fédéral en appui au développement des communautés de langues officielles en situation minoritaire et à la promotion de la dualité linguistique, vient à échéance le 31 mars 2013. Elle contenait des investissements importants qui ont permis aux communautés de faire des avancées, entre autres, en développement économique, en alphabétisation et développement des compétences, en santé et en immigration. Ces avancées, toutes reliées à la croissance économique dans nos communautés, font en sorte que leurs membres soient mieux outillés pour contribuer à l'essor de leur communauté mais aussi de leur province et du Canada tout entier. Pour assurer la croissance économique dans nos communautés, il est essentiel que la Feuille de route soit renouvelée et qu'elle comprenne notamment des investissements dans la formation de la main-d'œuvre, que ce soit au niveau des compétences essentielles comme l'alphabétisation ou l'éducation postsecondaire. Il est également important de soutenir l'entrepreneuriat et d'appuyer les initiatives de tourisme culturel et patrimonial.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Certains des grands enjeux en lien avec la création d'emploi, identifiés par les organismes de nos communautés dont le mandat est relié au développement économique sont les suivants : Faciliter le financement d'entreprises et l'investissement en capital de risque par la mise en place d'incitatifs fiscaux et par une baisse des frais reliés au crédit d'affaires; Favoriser le dialogue entre les différents ordres de gouvernement, et en collaboration avec ceux-ci, mettre en place des politiques et des programmes d'appuis financiers adaptés aux besoins spécifiques des différentes régions du pays. Le gouvernement canadien pourrait par exemple, mettre en œuvre un plan d'action, avec échéancier, qui, entre autres, favoriserait la coopération interprovinciale / interterritoriale; Atténuer les disparités réglementaires entre les provinces / territoires et ainsi, faciliter l'accès à de nouveaux marchés internes; Favoriser le commerce interprovincial en appuyant la mise en place d'outils de développement de marchés et d'outils de réseautage entre les chambres de commerce, les réseaux d'agences de développement économique gouvernementaux et ONG, ainsi qu'entre les entreprises; Multiplier le développement d'ententes bilatérales avec des pays, des groupes de pays, en matière de commerce extérieur; Encourager les initiatives d'économie sociale qui permettent à la fois de répondre à un besoin spécifique du milieu et de créer des emplois dans les communautés.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les communautés francophones et acadiennes sont parmi les plus touchées par le phénomène du vieillissement de la population. Pour cette raison, entre autres, depuis une dizaine d'années, la FCFA travaille en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada et plusieurs autres partenaires fédéraux, provinciaux/territoriaux et communautaires pour attirer, intégrer et retenir des immigrants francophones dans les communautés. Les enjeux auxquels font face les intervenants au niveau de l'immigration francophone sont manifestes à divers niveaux : Parlons d'abord du recrutement des nouveaux arrivants. Il sera essentiel de mettre à profit les outils de sélection existants et ceux en développement afin de contribuer à l'atteinte de la cible de 4.4% d'immigrants d'expression française d'ici 2023. Ceci pourra être accompli, notamment, en visant principalement les pays de la francophonie dans les efforts de recrutement; il est important de rappeler qu'au-delà de l'Europe, le plus grand bassin d'immigration francophone, c'est l'Afrique. Qui dit recrutement dit aussi préparation à l'arrivée au Canada. Nos expériences des dernières années ont enseigné l'importance de sessions d'orientation et de pré-départ des candidats, pour faciliter leur intégration économique et sociale au Canada. Nous savons que des sessions sont offertes en Chine, en Inde et au Royaume-Uni ; Cependant, on n'en offre pas dans les pays de la Francophonie et il s'agit définitivement d'une lacune à combler. À notre avis il serait bénéfique pour le Canada tout entier de prioriser le recrutement de nouveaux arrivants ayant l'usage de la langue française. Ceci permettrait aux entreprises de mieux profiter de l'avantage concurrentiel des deux langues officielles qu'offre l'immigration d'expression francophone au pays. La reconnaissance des acquis est un aspect crucial de l'intégration économique. À cet égard, le gouvernement du Canada doit s'assurer de prendre en considération les besoins spécifiques du marché du travail dans les communautés francophones et acadiennes afin de concentrer ses efforts à cet égard

sur les professions qui sont recherchées par ces employeurs. Il est essentiel qu'on mette tout en œuvre pour remédier à cette situation. Enfin, une collaboration accrue entre tous les partenaires, entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, avec les communautés elles-mêmes, est absolument essentielle et ce, à plusieurs niveaux : cibles de recrutement, promotion des communautés francophones et acadiennes comme terres d'accueil, sélection et recrutement, accueil, établissement et intégration. Ces communautés ont pris en charge leur développement et ont beaucoup progressé au cours des dernières années; il faut maintenant poursuivre sur cette lancée en maximisant les nouveaux outils reliés à l'immigration économique.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

D'un bout à l'autre du Canada, des centaines d'organismes dédiés au développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire développent et livrent, à un coût moindre que s'ils étaient offerts directement par des institutions gouvernementales ou par le secteur privé, des programmes, des activités et des services qui rejoignent les citoyens et les citoyennes de langue française dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Que ce soit en santé, en éducation, en économie et en création d'emplois, au niveau de l'accès à la justice, de l'alphabétisation, de la jeunesse, de la culture ou de services d'accueil et d'intégration pour les immigrants, ces organismes s'adressent aux défis locaux ou régionaux tout en accroissant la capacité de vivre en français partout au pays. Par conséquent, les fonds investis par le gouvernement du Canada auprès de ces organismes de nos communautés, que ce soit à travers les Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien), la Feuille de route pour la dualité linguistique ou d'autres programmes dans divers ministères, permettent de produire des retombées concrètes non seulement pour les francophones mais aussi pour la communauté toute entière. Par contre, les conditions de travail inférieures qui sévissent dans les organismes de nos communautés ont entre autres, comme impact un taux de roulement anormalement élevé du personnel. Cet état de fait nuit grandement à la productivité des organismes. Au fur et à mesure que l'inflation mine la capacité financière de ces organismes, on verra une érosion des services. À terme, c'est l'engagement du gouvernement de soutenir les familles et les communautés et d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui s'en trouve mis à risque. Il est donc important que l'initiative qui succédera à la Feuille de route aborde la question du renforcement des associations et organismes qui, d'un bout à l'autre du pays, sont branchés sur le citoyen et sont le mieux en mesure d'effectuer la prestation de services à moindre coût. Il est également important que le gouvernement investisse dans la formation de la main d'œuvre que ce soit directement par des programmes visant la jeunesse ou les nouveaux arrivants ou que ce soit en incitant les entreprises et les organisations publiques à mieux former leurs ressources humaines.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Il serait difficile pour la FCFA de nier le fait que plusieurs communautés au Canada sont vulnérables dans la conjoncture économique actuelle. Comment passer sous silence par exemple, les grands défis de plusieurs communautés autochtones ? Nous devons cependant rappeler que les membres des communautés francophones et acadiennes sont encore très loin de l'égalité réelle lorsqu'il s'agit de la variété et de la qualité des services qui leurs sont offerts. La Feuille de route pour la dualité linguistique a certes généré des impacts tangibles, par exemple, en santé et en immigration. Ceci dit, si l'accent mis

par la Feuille de route sur la prestation de services au citoyen est le bienvenu, en revanche, l'appui aux organismes et aux institutions qui sont appelés à livrer ces services demeure un point faible qu'il faudrait corriger dans une prochaine initiative. L'année dernière, nous avons formulé deux recommandations au Comité permanent des Finances en vue du prochain budget fédéral. Nous tenons à les réitérer cette année :

- Le renouvellement de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013. Cette initiative gouvernementale a été et continue d'être d'une importance capitale pour nos communautés en ce qui a trait à la création et l'expansion de services, d'activités et de programmes dans des secteurs clés.
- Un renforcement des investissements en appui aux organismes et des institutions des communautés de langues officielles. Une bonification stratégique de ces investissements ou, à tout le moins, un maintien de ceux-ci à leur niveau actuel permettrait au gouvernement de continuer à s'acquitter à moindre coût de ses engagements à l'égard des citoyens francophones vivant en milieu minoritaire qui veulent et demandent des services dans leur langue. Ce renforcement des investissements serait une importante mesure positive en conformité avec la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Nous aimerions également signaler que nous serions très intéressés à déposer un mémoire et à comparaître devant le Comité des finances comme nous l'avons fait dans le passé.